

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 2 mars 2016

INFO PRESSE

Mise en œuvre de la délibération sur l'avenir de l'école calédonienne : les travaux reprennent

A l'initiative du gouvernement, le regroupement de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative se tiendra entre le 7 et le 11 mars, afin de finaliser les travaux sur le projet éducatif. Il s'agit de la dernière phase de ce projet, qui doit permettre la rédaction d'une charte d'application de la délibération sur l'Avenir de l'Ecole Calédonienne, votée au Congrès le 15 janvier 2016.

Cette délibération a posé les bases du projet éducatif calédonien, elle a fixé les grandes orientations de notre école et ses objectifs. Il appartient désormais aux acteurs du système éducatif de définir les actions qui vont assurer sa mise en œuvre sur le terrain. Ainsi, les réunions à venir doivent permettre de lancer les travaux de l'ensemble des groupes thématiques qui vont se réunir alternativement du 07 au 11 mars 2016 au gouvernement. Chaque atelier de travail va définir et prioriser les actions concrètes à mener au sein des établissements scolaires.

Plusieurs actions essentielles vont ainsi être instruites, qu'il s'agisse de la création de l'observatoire de la réussite éducative, de l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak, de la définition d'un parcours d'orientation pour tous les élèves, ou encore de l'obligation de suivre une formation pour les élèves en situation de décrochage scolaire.

Fidèle à la méthode employée depuis plus d'un an et demi, qui a permis d'obtenir un soutien unanime de la communauté éducative, le gouvernement a choisi pour cette dernière phase de faire participer l'ensemble des acteurs à la réflexion. L'aboutissement des travaux est prévu pour le mois d'août, les partenaires institutionnels pourront alors approuver la charte qui contiendra les actions retenues, le calendrier d'application et les modalités de financement.

Les thématiques des 9 groupes de travail

1. Mise en œuvre du préambule de la délibération : promouvoir les valeurs de l'Ecole calédonienne. *Rencontre le 7 mars de 8h30 à 11h30 au gouvernement.*

2. Renforcer l'identité de l'école calédonienne : affirmer l'identité de l'Ecole calédonienne à travers les langues, les arts et les cultures, le parcours civique et l'engagement des élèves. *Rencontre le 8 mars de 13h30 à 16h30 au gouvernement.*
3. Considérer la diversité des publics pour une Ecole de la réussite pour tous : pour mieux prendre en compte la diversité des élèves. *Rencontre le 9 mars de 8h30 à 11h30 au gouvernement.*
4. Ancrer l'école dans son environnement pour favoriser l'épanouissement de l'élève : améliorer le cadre de travail des élèves et renforcer le lien entre l'Ecole et son environnement. *Rencontre le 9 mars de 8h30 à 11h30 au gouvernement.*
5. Ouvrir l'Ecole sur la région Océanie et sur le monde : les actions à mener pour avoir une Ecole moderne et ouverte. *Rencontre le 8 mars de 8h30 à 11h30 au gouvernement.*
6. L'école primaire, le collège, le lycée et l'enseignement supérieur : sécuriser le parcours des élèves, construire un vrai continuum éducatif de l'école primaire à l'enseignement supérieur. *Rencontre le 9 mars de 13h30 à 16h30 au gouvernement.*
7. La communauté éducative : renforcer l'action des différents acteurs, améliorer la cohérence de la communauté éducative. *Rencontre le 10 mars de 8h30 à 11h30 au gouvernement.*
8. Les établissements publics et privés : mettre en œuvre les actions qui relèvent plus particulièrement du niveau des écoles et des établissements. *Rencontre le 7 mars de 13h30 à 16h30 au gouvernement.*
9. La gouvernance du système éducatif et le droit à l'éducation : les actions à développer pour mieux administrer l'Ecole. *Rencontre le 10 mars de 13h30 à 16h30 au gouvernement.*

Calendrier institutionnel

- Juillet 2016 : présentation de la charte en réunion des membres du gouvernement
- Août 2016 : présentation de la charte aux membres du Congrès
- Rentrée 2017 : mise en application de la charte dans les établissements scolaires